



**MAIRIE
DE
TREGUNC**

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quatorze, le seize décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de

Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents : MM. BELLEC Olivier – SCAER JANNEZ Régine - SELLIN Yannick – VOISIN Valérie – TANGUY Michel - RIVIERE Marie-Pierre – DEROVOUT Dominique - LE GAC Muriel – DION Michel - FLOCH ROUDAUT Rachel - LAURENT Luc – DOUX BETHUIS Sonia - ROBIN Yves – GALBRUN Karine - NIMIS Philippe – VERGOS Sylvie - LE MAREC Vincent – JOLLIVET Patricia - BORDENAVE Bruno – JOULAIN Anita – DADEN Paul – JAFFREZIC Christiane – NIVEZ Jean-Paul – SALAUN Fanny – BANDZWOLEK Brigitte - CANTIE René - SINQUIN DANIELOU Gisèle – CHARPENTIER Pascal - LE GUILLOU Marthe.

formant la majorité des membres en exercice.

Objet

Les conseillers absents ont donné procuration de voter en leur nom :
Néant

Date de convocation : 9 décembre 2014

Sonia DOUX BETHUIS est nommée secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AUX ECOLES PRIVEES 2015

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29

Le Maire certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte
transmis au représentant de l'Etat et
informe qu'il peut faire l'objet d'un recours
pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Rennes dans un délai de
deux mois.

- Les crédits pour subventions pédagogiques,
- Les crédits pour petits et gros matériels des enfants extérieurs à la commune,
- Les crédits relatifs aux fêtes de fin d'année (cadeau de la municipalité pour les maternelles/CP et organisation du spectacle de fin d'année).

Après avis favorable de la commission sport, éducation, culture, associations, jeunesse et solidarité ainsi que de la commission des finances, du personnel, des affaires économiques et du tourisme, il est proposé au conseil municipal d'allouer les subventions détaillées ci-dessous.

ECOLE SAINT-MICHEL

Dotation générale : 602.56 € X 175 élèves Trégunois = **105 448.00 €**

Subventions pédagogiques :

	Nombre d'élèves	Montant par élève	Total	TOTAL ECOLE
Trégunc	175	17,50 €	3 062.50 €	3 316.25 €
Extérieurs	29	8,75 €	253.75 €	

Crédits pour petit et gros matériels pour les élèves extérieurs

Nombre	Fournitures (45 € par élève)	Gros matériel (20 € par élève)	TOTAL
29	1 305.00 €	580,00€	1 885.00 €

Crédits pour cadeaux de fin d'année

	Nombre	Montant par élève	Total	Total école
Elèves de maternelle	74	6.00 €	444.00 €	964.00 €
CP	20	7.50 €	150.00 €	
cadeau collectif maternelle	74	5.00€	370.00 €	

Crédits pour spectacle de fin d'année

Nombre	Montant par élève	Total
204	6.35 €	1 295.40 €

Subvention totale : **112 908.65 €** (pour info subvention 2014 : 114 417.58 €)

Cette somme serait versée à l'organisme gestionnaire de l'établissement.

Crédits de transport qui seraient inscrits au budget de la Ville (pour information) : **1 440.00€**

ECOLE DIWAN

Dotation générale : 15 X 602.56 € = **9 038.40 €**

Subventions pédagogiques

	Nombre d'élèves	Montant par élève	Total	TOTAL ECOLE
Trégunc	15	17.50 €	262.50 €	472.50 €
Extérieurs	24	8.75 €	210.00 €	

Crédits pour petit et gros matériels pour les élèves extérieurs

Nombre	Fournitures (45 € par élève)	Gros matériel (20 € par élève)	TOTAL
24	1 080.00 €	480.00 €	1 560.00 €

Crédits pour cadeaux de fin d'année

	Nombre	Montant par élève	Total	Total école
Elèves de maternelle	24	6.00 €	144.00 €	294.00 €
CP	4	7.50 €	30.00 €	
cadeau collectif maternelle	24	5.00 €	120.00 €	

Crédits pour spectacle de fin d'année

Nombre	Montant par élève	Total
39	6.35 €	247.65€

Subvention totale : **11 612.55 €** (pour info subvention 2014 : 7 674.19 €)

Cette somme sera versée à l'organisme gestionnaire de l'établissement.

Crédits de transport inscrits au budget de la ville (pour information) : **360,00 €**

Le sujet ayant été évoqué en commission des finances, du personnel, des affaires économiques et du tourisme, il est également proposé de verser aux structures spécialisées qui accueilleraient des élèves de Trégunc souffrant d'un handicap une somme de 602,56 € / élève sur demande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le versement des subventions aux écoles privées pour 2015, ainsi que le principe d'un versement d'une somme de 602,56 € par élève aux structures spécialisées qui accueilleraient des élèves de TREGUNC souffrant d'un handicap sur demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

A Trégunc, le 17 décembre 2014

LE MAIRE

Olivier BELLEC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

029-212902936-20141218-DE14161210-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2014

Publication : 18/12/2014